

Lettre de mission de la Cellule CAREX de l'AFPS

Contexte

En cohérence avec les Statuts de l'AFPS, le fonctionnement de l'Association est notamment assuré par le Conseil et son Bureau, le Comité Scientifique et Technique (CST) et des Cellules créées sur décision du Conseil, de manière pérenne (dont une cellule dédiée aux diagnostics d'urgence et une cellule dédiée aux actions et relations extérieures), ou de durée déterminée.

La présente lettre définit les missions et l'organisation de la Cellule Actions et Relations Extérieures (CAREX) de l'AFPS.

Missions

La fonction de cette cellule a vocation pérenne.

Ses principales missions sont d'assurer :

- 1) la promotion, le maintien et le développement des partenariats de l'Association (vers d'autres sociétés savantes, d'autres ministères que ceux avec lesquels l'AFPS entretient déjà des relations, les collectivités, les professionnels, l'enseignement, sur les plans national et international),
- 2) la communication et la valorisation des savoirs faire et des productions de l'AFPS (publications, productions scientifiques et de vulgarisation) sur la prévention et la réduction du risque sismique, auprès de tous les publics visés par l'association, en cohérence avec ses statuts,
- 3) l'organisation du Prix Architecture,
- 4) l'animation du comité éditorial du site Internet et la rédaction des Newsletters de l'AFPS,
- 5) la publication d'actualités sur les réseaux sociaux.

Cette Cellule est notamment en charge du développement des contenus de communication proposés au Bureau, au Conseil et aux autres instances de l'AFPS.

Il est rappelé que, conformément aux Statuts, les relations extérieures relèvent de la responsabilité du Conseil et que l'Association est représentée au sein d'instances extérieures par son Président ou le représentant mandaté par ce dernier, après accord du Conseil. Les responsables du CAREX peuvent donc être amenés à s'exprimer au nom de l'association en accord avec la présidence et le Conseil.

Le site Internet étant un des moyens de communication de l'AFPS, le (la) responsable du site web de l'AFPS ainsi que le Secrétaire et le Secrétaire General sont donc membres de cette Cellule.

Son action peut se matérialiser par le développement des moyens de communication de l'association (permettant notamment de redynamiser l'implication des adhérents de l'association), par le pilotage d'actions de communication ou de valorisation de l'image et des productions de l'AFPS, par la mise en place de réseaux de partenariats, par l'organisation de manifestations et plus généralement par l'appui à l'ensemble des instances de l'association, en tant que de besoin, sur les registres décrits ci-dessus. Son action couvre le territoire national (métropole et Antilles) et peut également s'étendre l'international.

Toute évolution de la mission d'une Cellule doit faire l'objet d'une décision du Conseil.

Organisation

L'animation de la Cellule CAREX est confiée à Benjamin RICHARD (responsable), Francois ESTRADE (co-responsable) nommés pour une durée maximale de 4 ans, leur mandat étant renouvelable une fois seulement. Ils peuvent s'appuyer sur d'autres membres de l'AFPS en tant que de besoin.

La composition de la Cellule CAREX est agile par nature variable, et peut dépendre des activités ou projets qu'elle a en charge. Avec l'aide du secrétariat, les animateurs de la Cellule tiennent à jour la liste des membres actifs qui la composent.

Son fonctionnement peut donc s'appuyer soit sur des activités de nature pérenne, pilotées par un ou des membres de la cellule, soit sur des activités à durée déterminée pouvant nécessiter une organisation en mode projet, pilotées par une équipe constituée à cette fin. L'identification des membres contribuant à l'activité de la Cellule CAREX relève de la responsabilité des animateurs.

Les animateurs du CAREX rendent compte au Conseil. Un programme de travail annuel est élaboré par les animateurs de la Cellule CAREX. Ce programme de travail est soumis au Conseil pour approbation. Ce programme inclut un budget prévisionnel, qui est également validé par le Conseil, au même titre que l'ensemble du budget prévisionnel de l'association.

Les animateurs du CAREX s'engagent à respecter et faire respecter les règles d'engagement financier et de remboursement de frais associés au fonctionnement du CAREX. Il est rappelé que les responsabilités d'ordonnancement des dépenses et de représentation de l'AFPS sont définies par les Statuts de l'association (Articles 10.2 et 10.3). Les responsabilités du trésorier sont définies par l'article 4 du Règlement Intérieur.

Compte tenu du rôle transverse joué par la Cellule CAREX, le responsable est invité permanente au Conseil. Un des animateurs, ou à défaut un des membres de la Cellule, est également systématiquement invité à participer aux réunions des principales instances de l'AFPS (CST, Cellule Urgence, Groupe Jeunes ...), et intervenir également en appui aux actions des Chapitres et du comité d'organisation du Colloque AFPS.

Les animateurs du CAREX font partie des administrateurs des espaces d'archivage et des espaces temporaires dédiés au CAREX et au comité éditorial (<https://www.afps-seisme.org/gts/gt-ce>). A ce titre, ils s'assurent que les documents utiles au fonctionnement du CAREX sont bien conservés dans ces espaces.

Nouveau dossier
Nouveau fichier
Déposer plusieurs fichiers
Déplacer les dossiers
plus d'actions...

Racine - Base documentaire
1000_CONSEIL_ET_BUREAU
2000_GESTION_FINANCIERE
3000_CELLULE_CAREX
4000_MISSIONS_POST_SISMQUES
5000_CELLULE_URGENCE
6000_CST
7000_COLLOQUE_JT_BIBLIOTHEQUE
8000_GROUPE_JEUNES

3000_CELLULE_CAREX

Nom du fichier
[Masquer les détails]
[Expand Folders]

lisez-moi-rangement_dossier_3000_carex.docx
3100_DOCUMENTS DE COMMUNICATION AFPS (FLYERS, EXPOSITIONS, PRESENTATIONS)
3200_PROJETS
3300_PRIX (AFPS, ARCHITECTURE, JBM)
3400_CHARTRE_GRAPHIQUE
3500-COMMUNICATION-MINISTERES&SENAT

La Cellule CAREX est responsable de l'organisation des réunions régulières dédiées à la communication avec les responsables des différents instances (Conseil, CST, Cellule Urgence, Groupe Jeunes, Chapitres, Colloque, Missions post-sismiques, etc) ainsi que du comité éditorial du site Internet.

La Présidente du Conseil



Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC

Annexe 1 : Composition du CAREX :

Nom	Prénom	Rôle	Courriel
RICHARD	Benjamin	Responsable	benjamin.richard@asn.fr
ESTRADE	Francois	Co-responsable	francois.estrade@vering.fr
TORRE	Anaëlle	Membre	anaelle.torre@edf.fr
PINEAU	Carole	Membre	carole.pineau@geodynamique.com
RICHER	Jean	Membre	jean.richer@culture.gouv.fr
VIEILLE	Johanna	Membre	j.vieille@brgm.fr
MATAMET	Camille	Responsable Site Internet	camille.matamet@hilti.com

Annexe 2 : Composition du Comité éditorial (indicatif à la date de rédaction de la lettre de mission) :

Nom	Prénom	Rôle	Courriel
RICHARD	Benjamin	Responsable	benjamin.richard@asnr.fr
ESTRADE	Francois	Co-responsable	francois.estrade@vering.fr
TORRE	Anaëlle	Membre	anaelle.torre@edf.fr
PINEAU	Carole	Membre	carole.pineau@geodynamique.com
RICHER	Jean	Membre	jean.richer@culture.gouv.fr
VIEILLE	Johanna	Membre	j.vieille@brgm.fr
MATAMET	Camille	Responsable Site Internet	camille.matamet@hilti.com
FRANCO	Carolina	Responsable des Missions Post-sismiques	carolina.franco@geodynamique.com
DUMITRU	Madalina	Secretariat	secretariat@afps-seisme.org
VIALLET	Emmanuel	Secrétaire General	emmanuel.viallet@edf.fr
VERRHIEST-LEBLANC	Ghislaine	Présidente du Conseil	ghislaine.verrhiest@newcleo.com
AL HABER	Elias	Trésorier	elias.el-haber@edf.fr
TESSER	Leopoldo	Président du CST	leopoldo.tesser@geodynamique.com
BRULE	Stéphane	Coordonneurs de la Cellule URGENCE	stephane.brule@menard-mail.com
PERROTIN	Pascal		pascal.perrotin@gmail.com
RICART	Emma	Représentante du Groupe Jeune	emma.ricart@cerema.fr
BOUTIN	Claude	Président du Comité d'organisation du Colloque	claud.boutin@entpe.fr
VARIN	Francoise	Représentant(e)s des Chapitres (Guadeloupe et Martinique)	francoisevarin@wanadoo.fr
JEAN BAPTISTE	Catherine		terdev@yahoo.fr